



**COMITE TECHNIQUE DE L'INFORMATION STATISTIQUE (CTIS)**

**RELEVÉ DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA DIX-NEUVIÈME RÉUNION**

**Gitega, du 14 au 19 décembre 2020**

**I. INTRODUCTION**

1. Le Comité Technique de l'Information Statistique (CTIS) a tenu sa 19<sup>ème</sup> réunion à Gitega, Hôtel Accolade, du 14 au 19 décembre 2020.
2. Conformément à la procédure en la matière, les travaux de la réunion ont été présidés par Monsieur Nicolas NDAYISHIMIYE, Directeur Général de l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU) et Président dudit Comité. Il a été assisté par son Vice-Président, Madame Eliane NKENGURUTSE. Le rapportage a été assuré par la Secrétaire du CTIS, Madame Merline NIMENYA.
3. Etaient présents vingt-huit (28) membres du CTIS sur les trente (30) attendus.
4. A assisté à la réunion, en qualité d'observateur, le Directeur des Statistiques au Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants.
5. Ont également participé à la réunion, en appui technique et logistique, un cadre du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique et neuf cadres de l'ISTEEBU (**voir liste des participants en annexe 1**).

**II. OUVERTURE DE LA REUNION ET PRESENTATION DES POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR**

6. Les cérémonies d'ouverture ont été marquées successivement par la prière, l'Hymne National et l'Hymne de la Statistique ainsi que le discours du Président du CTIS.
7. Après vérification du quorum requis conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté n°121/VP2/0007 du 25/09/2019 portant règlement d'ordre intérieur du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS), le CTIS a décidé de poursuivre ses travaux.
8. Le Président du CTIS a alors souhaité pleins succès à ces travaux et, par la suite, demandé à Madame la Secrétaire de présenter l'ordre du jour et le projet de programme de travail pour adoption. Ceux-ci ont été adoptés moyennant quelques amendements (voir annexes 2 et 3).

**III. DEROULEMENT DE LA REUNION**

9. Les travaux ont porté sur l'examen des méthodologies et outils de collecte des données pour la production (i) de l'annuaire des statistiques du Ministère de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias ; (ii) de l'annuaire des statistiques du Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique et ; (iii) du référentiel des prix au Burundi.
10. Ont fait également objet d'analyse les annuaires statistiques de 2019 des Ministères en charge : (i) de la Solidarité Nationale ; (ii) des Infrastructures ; (iii) de l'Education Nationale ; (iv) de l'Environnement ; (v) de la Défense Nationale ; (vi) de la Communication et (vii) des Affaires de la Communauté Est Africaine.

11. Le CTIS a aussi analysé : (i) la synthèse des comptes de la Nation définitifs 2018 et provisoires 2019 ; (ii) le rapport sur le Commerce Extérieur de Marchandises au Burundi de 2019 ; (iii) la Balance des Paiements de 2019 ; (iv) le document de Profil Socio-Economique de la province Makamba de 2019.
12. Il a, enfin, examiné l'état de mise en œuvre du PTASTAT de 2019/2020 et a procédé à l'adoption des recommandations et conclusions de sa 19<sup>ème</sup> réunion.

### III.1. Méthodologies et canevas de collecte des données sectorielles

13. Le CTIS a analysé les méthodologies et canevas de collecte des données des Ministères en charge de la communication et de l'Intérieur. Les recommandations suivantes ont été émises :

- **Pour le Ministère de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias :**

- Améliorer le contenu de la source de données en distinguant les trois sources de données possibles (recensements, enquêtes et fichiers administratifs) ;
- Eclaircir les délais de publication de la production en se référant au décret n°100/227 du 08 octobre 2014 portant Cadre National d'Assurance Qualité des Données (CNAQD) au Burundi ;
- Compléter le chronogramme en ajoutant les étapes qui suivent la validation (production, publication, diffusion, archivage et sécurisation) ;
- Elargir, pour renseigner le nombre de journalistes de radios formés, le champ de collecte en terme de radios et par types de formation ;
- Fournir les coûts de communication par minute à l'international pour les pays de l'EAC, de la CEPGL et ajouter les dix premiers pays vers lesquels il existe de grandes transactions téléphoniques ;
- Eviter d'utiliser le terme « indicateur » s'il ne s'agit pas d'un indicateur ;
- Préciser l'unité monétaire partout où c'est nécessaire ;
- Se référer à la nomenclature fournie par le Ministère en charge de la Fonction Publique pour la catégorisation du personnel par sexe ;
- Constituer, avec les tableaux (T24) sur le nombre de journaux distribués et (T25) sur le nombre de journaux tirés, un seul tableau montrant les journaux tirés et ceux distribués ;
- Elargir le champ de couverture en terme de journaux tirés et distribués ;
- Se renseigner sur la définition du terme « abonné » auprès de l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ARCT) ;
- Ajouter les tableaux sur : (i) les dépenses de fonctionnement et d'investissements ; (ii) la liste des médias agréés au Burundi (à mettre en annexe) ; (iii) les recettes des activités commerciales des médias ; (iv) les institutions connectées à la fibre optique ; (v) les crédits collectifs et les crédits individuels octroyés par la Régie Nationale des Postes (RNP) et (vi) les recettes des autres réseaux comme Startimes, Lumitel, Econet, etc.

- **Pour le Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique :**

- Ajouter la définition des concepts en vue de permettre aux utilisateurs des données qui seront collectées et publiées de comprendre les termes techniques utilisés ;
- Mettre en annexe, de l'annuaire statistique, le classement annuel des performances des communes ;
- Montrer les nouveaux investissements locaux publics par province ;
- Mettre en place un plan comptable communal harmonisé pour faciliter la production et la comparabilité des rapports sur les finances communales ;
- Collecter les données au niveau communal pour constituer une base de données mais les présenter sur le niveau provincial dans les productions statistiques ;
- Allonger la liste des infrastructures financées par les partenaires et les collectivités locales en ajoutant la modalité « autre à préciser » ;
- Améliorer le tableau relatif aux projets ou programmes financés par les ONG en spécifiant ceux exécutés et en cours ;

- Renforcer les capacités du personnel en charge des statistiques au niveau déconcentré particulièrement celui du niveau communal ;
- Organiser les productions statistiques (annuaire ; bulletin) de sorte que chaque document soit subdivisé en deux parties correspondant aux secteurs de la sécurité publique ainsi que celui de l'administration du territoire et du développement communautaire ;
- Ajouter les tableaux relatifs : (i) au fonctionnement des Conseils Communaux ; (ii) aux infrastructures financées par la population et/ou les fonds propres des communes ; (iii) aux infrastructures sociales par province ; (iv) au nombre d'arbres plantés dans le cadre du projet national de reboisement « Ewe Burundi urambaye » ; (v) au budget détaillé du Fonds National d'Investissement Communal (FONIC) ; (vi) aux données sur les Associations Sans But Lucratif (ASBL) ; (vii) aux données sur les apatrides vivants au Burundi ; (viii) au nombre de projets des ONG financés par domaine d'intervention et par province.

### **III.2. Analyse et validation de la méthodologie de production du Référentiel des Prix au Burundi produit par l'ISTEEBU:**

14. Le document méthodologique de production du Référentiel des Prix au Burundi a été analysé par le CTIS qui l'a validé moyennant les recommandations suivantes :
- Etablir les termes d'exploitation du Référentiel des Prix pour guider les utilisateurs ;
  - Faire valider la liste des produits avec toutes les parties prenantes, spécialement les contrôleurs des dépenses engagées du Ministère en charge des finances ;
  - Elargir l'équipe de validation en tenant compte de tous les secteurs concernés pour bien fixer les prix ;
  - Mobiliser les moyens suffisants pour assurer la qualité de la collecte des données sur les prix des biens et services consommés par les administrations publiques dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions.

### **III.3. Analyse et validation des annuaires statistiques :**

15. Le CTIS a analysé les annuaires statistiques produits par les Ministères en charge de la Solidarité Nationale, des Infrastructures, de l'Education Nationale, de l'Environnement, de la Défense Nationale, de la Communication et des Affaires de la Communauté Est-Africaine. Les recommandations formulées sont les suivantes :

#### **A. De façon générale**

- Faire préfacer les différentes productions au plus haut niveau de chaque institution pour une bonne appropriation ;
- Fournir, au secrétariat du CTIS, au plus tard le 30 janvier 2021, tous les documents validés au cours de la dix-neuvième réunion du CTIS pour publication ;
- Renforcer les capacités du personnel des services décentralisés dans la collecte dans la collecte en vue d'améliorer la qualité des différentes publications ;
- Harmoniser, là où c'est possible, l'année de référence en renseignant les données sur une série chronologique des cinq (5) dernières années.

#### **B. De façon spécifique**

- **Pour l'annuaire des statistiques du Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, édition 2019 :**

16. Avant l'analyse proprement dite, le CTIS a passé en revue l'état de mise en œuvre des recommandations émises lors de sa 17<sup>ème</sup> réunion. Parmi celles-ci, certaines sont reconduites pour les prochaines publications, à savoir :
- Ajouter un tableau montrant le nombre de personnes ayant demandé une assistance ;
  - Collecter et intégrer les données des réalisations des partenaires.

17. Après examen de l'annuaire, le CTIS l'a validé moyennant les recommandations suivantes :

- Vérifier les données de 2019 sur les enfants orphelins de 0 à 5 ans pris en charge par les orphelinats privés appuyés par le Ministère par catégorie et sexe ;
  - Collaborer avec les responsables des ressources humaines des différentes institutions du Ministère pour renseigner le personnel par tranche d'âge ;
  - Remplacer le Département par la Direction Générale à laquelle il est rattaché comme source de données ;
  - Mettre les concepts et définitions pour chaque secteur, avant les tableaux des données statistiques ;
  - Intégrer les données sur le budget éclaté (de fonctionnement, d'investissement et des partenaires) du Ministère ;
  - Ajouter les données sur les ménages adhérents aux mutuelles de santé communautaire tant publiques et privées.
- **Pour l'annuaire des statistiques du Ministère des Infrastructures, de l'Équipement et des Logements Sociaux de 2019 :**

18. Après examen de l'état de mise en œuvre des recommandations émises pour l'édition de 2018 lors de sa 17<sup>ème</sup> réunion, le CTIS a analysé l'annuaire statistique de 2019 et l'a validé moyennant les recommandations suivantes :

- Compléter les données manquantes de certains tableaux ;
- Effectuer, pour les tableaux trop longs, un regroupement par région pour faciliter l'exploitation ;
- Améliorer le titre du tableau (T6) en précisant qu'il s'agit des véhicules nouvellement immatriculés mis en circulation sur le territoire national ;
- Préciser que les données disponibles sur le charroi concernent uniquement l'administration centrale ;
- Ajouter les tableaux sur : (i) l'équipement non roulant par province pour les prochains annuaires et (ii) les bâtiments reçus par l'Etat comme des dons des différents projets ;
- Ajouter, dans le tableau sur le budget, la colonne sur le budget d'exécution ;
- Changer le titre du tableau (T36) par « localisation géographique de l'aéroport et des aérodromes du Burundi » ;
- Collaborer, avec l'OBR, Global Port et l'Autorité Maritime, pour harmoniser les données sur les importations et exportations ;
- Vérifier les données de 2018 et 2019 sur la délivrance des documents (attestation, permis, certificat et autorisation) et les recettes collectées ;
- Vérifier la définition d'une gare routière pour éviter une confusion avec un entrepôt sous douane.

- **Pour les annuaires des statistiques du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique de 2019-2020 :**

19. Le CTIS a analysé trois annuaires statistiques du Ministère en charge de l'Éducation Nationale à savoir, ceux des statistiques: (i) de l'Enseignement Supérieur, édition 2019-2020 ; (ii) de l'Enseignement Préscolaire, Fondamental et Post Fondamental, édition 2019-2020 et ; (iii) issues des données des rapports périodiques des Directions Provinciales de l'Éducation (DPEs). Tous ces annuaires ont été validés moyennant les recommandations suivantes :

#### **A. De façon générale**

- Compléter les données manquantes de certains tableaux ;
- Numéroter tous les tableaux dans l'ordre chronologique.

#### **B. De façon spécifique**

##### **i. Annuaire des statistiques de l'Enseignement Supérieur de 2019-2020 :**

- Reformuler les titres de quelques tableaux de sorte qu'ils reflètent leur contenu ;

- Scinder en deux le tableau sur le nombre d'ouvrages et ordinateurs par institution et année académique pour montrer le matériel didactique, d'une part et le matériel bureautique, d'autre part ;
- Renseigner, pour les prochaines publications, (i) les recettes en ajoutant les rubriques sur les autres frais connexes comme les frais de stage, les frais de présentation de mémoires, etc. ; (ii) les données sur la recherche ;
- Présenter, à la prochaine réunion ordinaire du CTIS, la méthodologie de production des indicateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

**ii. Annuaire des statistiques scolaires de 2019-2020 :**

- Faire le plaidoyer auprès des partenaires pour avoir les moyens nécessaires d'équiper en ordinateurs et smartphones les services déconcentrés du Ministère ;
- Renforcer les capacités en informatique des chargés de la planification scolaire des services déconcentrés ;
- Compléter la liste des sigles et abréviations pour faciliter la compréhension des utilisateurs de la production ;
- Indiquer les sources de données pour mieux orienter la provenance des données renseignées ;
- Compléter le tableau vide sur le matériel didactique collectif par province et statut pour le public ;
- Ajouter un tableau sur l'état des salles de classes ;
- Reformuler les noms des variables du tableau sur les caractéristiques des écoles par province, commune et statut pour montrer qu'il s'agit de l'accessibilité des écoles ;
- Ajouter les tableaux sur les dépenses du préscolaire communautaire et privé ;
- Scinder en deux le tableau sur « hygiène et administration par province et commune » pour fournir un tableau sur l'hygiène et un autre tableau sur l'administration ;
- Commencer, pour le tableau sur l'alimentation en eau et/ou électricité, par montrer le nombre total d'écoles avant de distinguer le nombre d'établissements avec eau et/ou électricité ;
- Eviter l'addition en ligne pour le tableau sur les mobiliers répartis par province, commune, statut d'écoles et type de mobilier ;
- Améliorer le récapitulatif sur les inscrits et les diplômés par statut d'écoles, section et nationalité selon le sexe en donnant le total des inscrits ; des diplômés et des diplômés d'examen d'Etat toutes sections confondues.

**iii. Annuaire des statistiques scolaires issues des données des rapports périodiques des Directions Provinciales de l'Éducation (DPEs) de 2019-2020 :**

- Corriger le total général du tableau (T2) de synthèse des effectifs des élèves du préscolaire public et privé par province et par niveau selon le sexe ;
- Mettre non applicable pour les sections qui n'existent pas ;
- Ajouter un tableau synthèse dans le rapportage au niveau des directions provinciales pour réduire les incohérences ;
- Vérifier les données du tableau (T7) des effectifs des élèves du post-fondamental public et privé par province, commune, niveau et selon le sexe ;
- Appuyer et encadrer les structures à la base pour améliorer la qualité des données ;
- Instaurer la production d'un bulletin trimestriel des statistiques scolaires issues des données des rapports périodiques des Directions Provinciales de l'Éducation (DPEs).

**• Pour l'annuaire des statistiques du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage de 2019 :**

20. Après examen de l'état de mise en œuvre des recommandations émises lors de la 18<sup>ème</sup> réunion, le CTIS a réanalysé l'annuaire statistique de l'environnement. Il l'a validé moyennant les recommandations suivantes :

- Compléter les données manquantes de 2019 de certains tableaux ;
- Vérifier les totaux pour tous les tableaux ;
- Ajouter la définition des concepts en vue de permettre aux utilisateurs de ces données de comprendre les termes techniques utilisés ;

- Collaborer avec l'OBR pour harmoniser les quantités des produits pétroliers importés par catégories ;
  - Renseigner les recettes issues de la délivrance des permis d'exploitation des forêts ;
  - Collaborer avec le Ministère en charge de l'Energie pour harmoniser les données du secteur ;
  - Suggérer aux autorités du Ministère en charge de l'Environnement de commanditer une étude sur la production et l'utilisation du charbon et du bois de chauffe.
  - Collaborer avec le comité ad hoc des statistiques du commerce extérieur pour avoir les données sur l'exploitation de l'or ;
  - Extraire, des tableaux (T134) et (T137) relatifs catastrophes et dégâts survenus, les aléas non liés à la dégradation de l'environnement (ex : conflits sociaux) ;
  - Collaborer avec les Ministères en charge de la Sécurité Publique, de l'Education pour harmoniser les données en rapport avec la gestion des risques et catastrophes naturelles ;
  - Retirer le tableau (T142) en rapport avec la population par province.
- **Pour l'annuaire des statistiques du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants de 2019 :**

21. Le CTIS a analysé l'annuaire statistique du secteur de la Défense et l'a validé moyennant les recommandations suivantes :

- Ajouter la définition des concepts en vue de permettre aux utilisateurs de ces données de comprendre les termes techniques utilisés ;
- Insérer un tableau sur les quantités et les dépenses en énergie électrique, en tourbe et en briquettes ;
- Désagréger, par sexe, les données sur le personnel de l'Hôpital Militaire de Kamenge (HMK) ;
- Fournir les données en les établissant sur l'année civile ;
- Scinder en deux le tableau (T38) sur les réalisations de la Direction Générale des Anciens Combattants (DGAC) en montrant les effectifs, d'une part et les budgets, d'autre part ;
- Ajouter les tableaux sur : (i) les volumes exactement consommés ; (ii) les domaines de spécialisation des docteurs spécialistes ;
- Scinder en deux le tableau (T17) pour montrer l'effectif du personnel par catégorie selon la classification du Ministère en charge de la Fonction Publique, d'une part et l'effectif du personnel par domaine de qualification, d'autre part ;
- Harmoniser les tableaux désagrégés par sexe en utilisant « Homme – Femme » ;
- Compléter les données manquantes du tableau (T32) sur les effectifs des étudiants Burundais qui fréquentent les institutions militaires ou académiques du Burundi ;
- Ajouter les disciplines auxquelles les militaires, participant aux événements sportifs et culturels de l'EAC, sont inscrits.

- **Pour l'annuaire des statistiques du Ministère de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias de 2019 :**

22. Après avoir passé en revue l'état de mise en œuvre des recommandations de sa 18<sup>ème</sup> réunion, le CTIS a réanalysé l'annuaire statistique du secteur de la communication et des médias de 2019 et l'a validé moyennant les recommandations suivantes :

- Ajouter les totaux pour la même variable sur la plupart des tableaux ;
- Mentionner correctement les noms des sites et réseaux des différents médias ;
- Distinguer le type de recettes par produit ;
- Fournir les informations sur les journaux en distinguant les journaux en lignes et les journaux papier.

- **Pour l'annuaire des statistiques du Ministère des Affaires de la Communauté Est-Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture de 2019 :**

23. Le CTIS a analysé l'annuaire statistique du secteur des affaires de la Communauté Est-Africaine et a recommandé qu'il soit, après son amélioration, ramené à la réunion extraordinaire du CTIS prévue du 28 au 31 décembre 2021.

24. Toutefois, d'autres recommandations ont été formulées, à savoir :

- Mettre les tableaux des indicateurs en annexe ;
- Ajouter la définition des concepts en vue de permettre aux utilisateurs de ces données de comprendre les termes techniques utilisés ;
- Indiquer les vraies sources de données pour mieux orienter la provenance des données renseignées ;
- Collaborer avec les différents services du Ministère ainsi que les services statistiques sectoriels pour corriger et compléter les données de tous les secteurs ;
- Vérifier, pour corriger, les données du tableau (T7) sur la population de moins de 35 ans pour chaque pays Partenaire de l'EAC en 2019 ;
- Consulter la source utilisée par l'API pour compléter le tableau (T84) sur le classement des pays réformateur dans l'amélioration du climat des affaires ;
- Scinder en deux le tableau sur les valeurs des cinq (5) principaux produits d'exportation pour présenter les valeurs des exportations, d'une part et celles des importations, d'autre part ;
- Visiter les sites des Instituts Nationaux de la Statistique ou d'autres institutions des pays de l'EAC pour compléter les données manquantes ;
- Collaborer avec l'OBR pour vérifier les entreprises exportatrices du Burundi ;
- Compléter le total d'investisseurs demandeurs des certificats d'éligibilité liés aux avantages du code des investissements Burundais ;
- Ajouter le tableau des ressources humaines du Ministère.
- Mettre en place un mécanisme de suivi des décisions et directives en matière d'intégration régionale mise en œuvre par le Burundi dans tous les secteurs.

25. Le CTIS a, par ailleurs, pris la décision d'inviter, à sa prochaine réunion, l'Agence de Promotion des Investissements (API) pour présenter la méthodologie de production de ses données.

#### **III.4. Analyse et validation des Comptes Nationaux Définitifs de 2018 et Provisoires de 2019 :**

26. Le CTIS a analysé les Comptes Nationaux Définitifs de 2018 et Provisoires de 2019 produit par l'ISTEEBU. Il les a validés moyennant l'amélioration de la présentation de la note de synthèse de l'activité économique au Burundi par l'ajout de la méthodologie de calcul du taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB).

#### **III.5. Analyse et validation du rapport sur le Commerce Extérieur de Marchandises au Burundi de 2019 :**

27. Le rapport sur le Commerce Extérieur de Marchandises au Burundi de 2019, produit par l'ISTEEBU, a été validé par le CTIS moyennant les recommandations suivantes :

- Ajouter l'unité monétaire (milliards de BIF) des échanges commerciaux ;
- Collaborer avec le Ministère en charge de l'Energie pour avoir des éclaircissements sur l'importation de l'électricité par le Burundi ;
- Insérer un point sur le niveau global des échanges formels et informels ;
- Ajouter une conclusion générale au rapport.

#### **III.6. Analyse et validation de la Balance des Paiements de 2019 :**

28. Le CTIS a analysé et validé la Balance des Paiements de 2019 produite par la BRB. Après le constat que celle-ci a été améliorée suite à l'intégration des données de l'enquête sur le commerce transfrontalier informel au Burundi (ECTIB), édition 2018 et 2019, le CTIS l'a validée moyennant les recommandations suivantes :

- Analyser la possibilité de pérenniser l'ECTIB pour continuer à intégrer ses données dans la Balance de Paiement ;

- Faire le plaidoyer, en collaboration avec l'ISTEEBU, Coordonnateur du Système Statistique National (SSN), auprès des différents fournisseurs des données, en particulier les entreprises pour continuer à fournir les données de qualité afin d'améliorer la Balance des Paiements ;
- Conduire d'autres enquêtes qui permettront d'améliorer la Balance des Paiements.

### III.7. Analyse et validation du document de profil socio-économique de la province Makamba de 2019 :

29. Le profil socio-économique de la province Makamba, produit par le Bureau provincial de l'ISTEEBU à Makamba, a été validé par le CTIS moyennant les recommandations suivantes :

- Vérifier l'effectif des coopératives d'extraction des carrières ;
- Renseigner, pour les prochaines publications, les données sur : (i) les bornes fontaines gérées par la REGIDESO ; (ii) la situation du travail pour les prochaines publications ; (iii) la population scolarisable pour permettre le calcul des différents taux du secteur de l'éducation ; (iv) l'enseignement des métiers dans la province ; (v) l'alphabetisation des adultes ; (vi) la situation énergétique dans la province ; (vii) le marché du bétail de Makamba ;
- Couvrir, en qualité et en quantité, tous les secteurs d'activité de la province pour les prochaines publications.

### III.8. Examen de l'état de mise en œuvre du Plan de Travail Statistique 2019/2020 :

30. Le CTIS a analysé le niveau d'exécution du Plan de Travail Annuel Statistique de 2019/2020 du Système Statistique National (PTASTAT 2019/2020). Le taux global d'exécution de ce dernier est de 70,9% comme le montre le tableau suivant :

#### Niveau de réalisation du PTASTAT 2018/2019

Axes stratégiques	Activités programmées	Taux de réalisation (%)		
		Activités totalement réalisées	Activités partiellement réalisées ou en cours	Activités non réalisées et/ou non renseignées
Axe 1 : Renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles du SSN	17	64,7	23,5	11,8
Axe 2 : Accroissement, diversification de la production et diffusion des données statistiques de qualité	127	52,8	15,7	31,5
Axe 3 : Renforcement des capacités du SSN dans le domaine des ressources humaines, matérielles et financières	4	50,0	0,0	50,0
Axe 4 : Suivi des progrès pour la mise en œuvre des ODD, de la révolution des données, d'autres documents nationaux de planification stratégique et des indicateurs sur les PCDC	10	80,0	0,0	20,0
<b>Total</b>	<b>158</b>	<b>55,7</b>	<b>15,2</b>	<b>29,1</b>

31. Le CTIS a ainsi recommandé à tous les services statistiques ministériels de fournir les rapports d'activités conformément à l'article 23 alinéa 2 du décret N° 100/084 du 25 juillet 2018 portant révision du décret N°100/58 du 18 mars 2008 portant création, attributions, composition et fonctionnement du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS).



32. Le CTIS a recommandé également *ce qui suit* :

- Fournir le budget prévisionnel et les dépenses réalisées de toutes les activités statistiques ;
- Impliquer les autorités ministérielles pour faciliter le rapportage des activités statistiques y compris les dépenses réalisées ;
- Faciliter la collaboration entre la coordination technique des activités du SSN (ISTEEBU) et les Responsables des services statistiques sectoriels pour renseigner, en temps opportun, la réalisation des activités statistiques ;
- Envoyer, aux services statistiques sectoriels, une lettre de rappel des délais de transmission du rapport de mise en œuvre du PTASTAT.

#### IV. CLOTURE DE LA REUNION

33. Le Bureau du CTIS a remercié tous les participants et présentateurs pour leur assiduité durant toute la réunion.

34. Le CTIS remercie le Gouvernement du Burundi et l'UNICEF pour leur soutien technique et financier pour la réussite de leur réunion ordinaire.

35. Le Bureau du CTIS a clôturé la réunion en souhaitant aux participants une bonne fête de Noël et un bon retour dans leurs familles respectives.

36. Les travaux se sont déroulés et clôturés dans une ambiance sereine.

Fait à Gitega, le 19 décembre 2020.

LE SECRETAIRE DU CTIS,

**NIMENYA Merline.-**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ISTEEBU ET  
PRESIDENT DU CTIS,

**NDAYISHIMIYE Nicolas.-**

**DIX-NEUVIEME REUNION DU COMITE TECHNIQUE DE  
L'INFORMATION STATISTIQUE (CTIS),**

**HOTEL ACCOLADE DE GITEGA, DU 14 AU 19 DECEMBRE 2020**

**ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS**

Secrétariat du CTIS

ISTEEBU, Zone Rohero, Quartier INSS, Avenue de l'Aviation, N°06, B.P. 1156 BUJUMBURA,  
Tél. : (+257) 22 21 67 34 / 22 22 21 49 / 22 22 67 29, 22 21 67 35, FAX : (+257) 22 22 26 35,  
E-Mail : [isteebubdi@gmail.com](mailto:isteebubdi@gmail.com), [isteebu@isteebu.bi](mailto:isteebu@isteebu.bi), Site Web : [www.isteebu.bi](http://www.isteebu.bi), Twitter: [@IsteebuB](https://twitter.com/IsteebuB)

Devise: «En marche avec des statistiques fiables au service du développement»

N°	Nom et Prénom	Provenance (Institution / Provenance)	Téléphone	Adresse E-mail
1	AMURI Selamani	Ministère en charge du commerce	79 154 018	amriselemani@gmail.com
2	BAGENZI Charlotte	Office Burundais des Recettes (OBR)	79 574 755	badenzic@gmail.com
3	BAKURANIMANA Damas	ISTEEBU	71 723 180	bakurdam@yahoo.fr
4	BIGIRIMAN Sylvère	Ministère en charge de l'Education	71 293 295	sybidirimana@yahoo.fr
5	BIZIMUNGU Herménégilde	Ministère en charge de la Justice	69 911 642	hermeneqildeb@gmail.com
6	BUGINGOBWIMANA Viator	Ministère en charge de la Défense	71 117 798	bugingov@yahoo.fr
7	Col MBAZUMUTIMA Eglise	DSNIS/MSPLS	76 150 629	embazumutima@gmail.com
8	Dr NAHAYO Anadlet	Ministère en charge de la Sécurité Publique	69 249 256	anacletrahayo@yahoo.fr
9	HABONIMANA Apollinaire	Ministère en charge des Droits de la Personne Humaine	71 506 879	apoltohabo@gmail.com
10	HABONIMANA Louise	ISTEEBU	79 047 511	habonimana598@gmail.com
11	HAQZIMANA Dieudonné	Ministère en charge de la jeunesse	79 563 143	dhakizimana598@gmail.com
12	HASABA Fidèle	Ministère en charge des Finances	79 428 948	hasadele@yahoo.fr
13	IRAMBONA Eric	ISTEEBU	79 311 134	eric.irambona@gmail.com
14	IRANYIBUTSE Fidèle	Ministère en charge de la Recherche	79 249 433	iranfidele@gmail.com
15	KAMANA Diurna	Représentant du Secrétariat Permanent des Réformes Economiques et Sociales	75 909 292	kamana2005@yahoo.fr
16	KARUKURUBU Corinne	Ministère en charge des Transports	79 382 137	karikurubucorinne@yahoo.fr
17	KGABO Marjani Saidi	ISTEEBU	77 779 212	marisaidi212@gmail.com
18	MUGISHA Van Naris	Ministère en charge de l'Education, de la Formation Technique et Professionnelle	79 131 515	narivan@gmail.com
19	NAHIMANA Bernard	Ministère des Affaires Etrangère	71 802 546	nahimana2006@yahoo.fr
20	NDAGIJIMANA Pascal	ISTEEBU	75 281 915	ndaqipas@yahoo.fr
21	NDAMUHAWENIMANA Thérénce	Ministère à la Présidence	79 698 455	ndamuhawe.therence@gmail.com
22	NDAYIRUKIYE Gilbert	ISTEEBU	79 182 500	gilbertndayi79@gmail.com
23	NDAYISENGA Révocate	Ministère en charge de l'Intérieur	79 946 782	rvocate@gmail.com
24	NDAYISHIMYE Nicolas	ISTEEBU	79 956 548	ndavishimyenicolas@gmail.com
25	NGOMIRAKIZA Tharcisse	Ministère en charge de l'Intérieur	69 518 249	ngomathar@yahoo.fr
26	NGWEBU Jean Claude	MINEAGRIE	69 075 815	jeanclaudeingwebu@gmail.com
27	NIBIGIRA Mélanche	ISTEEBU	79 400 648	melancenib@gmail.com
28	NIMENYA Merline	ISTEEBU	79 456 432	nimemvamerline@yahoo.fr
29	NISUNGUJUGAMBWE Alexandre	Ministère en charge de la Communication	79 913 514	ninyvonqabo@gmail.com
30	NIZIGYIMANA Jean Baptiste	ISTEEBU	68 133 207	jbizigiyimana@gmail.com
31	NIZIGYIMANA Vénérand	ISTEEBU	22 229 638	vnyzigiyimana@yahoo.fr
32	NKENGURUTSE Eliane	BRB	71 939 597	eliane.nkenaurutse@yahoo.fr
33	NKUNZIMANA Francine	Ministère en charge de la Culture et des Sports	71 200 093	nkunzimanafara@gmail.com
34	NSABIMBONA Méthode	Ministère en charge de la Fonction Publique	79 471 571	nsabimbona88@gmail.com
35	NSENGIYUMVA Martin	ISTEEBU	71 937 186	martino1000@yahoo.fr
36	NSHIMIRIMANA Thérénce	Zème Vice- Présidence de la République du Burundi	61 281 214	nshimirimana18@yahoo.fr
37	NTAMAGARA Jean Jacques	CFCIB	79 936 818	ntaji@yahoo.fr
38	NZIGAMYE Didace	1ère Vice- Présidence de la République du Burundi	79 734 944	nzigahadido@yahoo.fr
39	RUBERINTWARI David	Ministère en charge de la Défense Nationale	79 973 010	ruberradavid@gmail.com
40	WAKANA Ferdinand	Ministère en charge de l'Energie	79 977 298	wakanafere@yahoo.fr

Secrétariat du CTS

ISTEEBU, Zone Rohéro, Quartier INSS, Avenue de l'Aviation, N°06, B.P. 1156 Bujumbura,  
Tél. : (+257) 22 21 67 34 / 22 22 21 49 / 22 22 67 29, 22 21 67 35, FAX : (+257) 22 22 26 35,  
E-Mail : isteebuif@gmail.com, isteebu@isteebu.bj, Site Web : www.isteebu.bj, Twitter: @IsteebuB

**DIX-NEUVIEME REUNION DU COMITE TECHNIQUE DE  
L'INFORMATION STATISTIQUE (CTIS),**

**HOTEL ACCOLADE DE GITEGA, DU 14 AU 19 DECEMBRE 2020**

**ANNEXE 2 : POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR**

---

Secrétariat du CTIS

ISTEEBU, Zone Rohero, Quartier INSS, Avenue de l'Aviation, N°06, B.P. 1156 BUJUMBURA,  
Tél. : (+257) 22 21 67 34 / 22 22 21 49 / 22 22 67 29, 22 21 67 35, FAX : (+257) 22 22 26 35,  
E-Mail : [isteebubdi@gmail.com](mailto:isteebubdi@gmail.com), [isteebu@isteebu.bi](mailto:isteebu@isteebu.bi), Site Web : [www.isteebu.bi](http://www.isteebu.bi), Twitter: [@IsteebuB](https://twitter.com/IsteebuB)

Devise: «En marche avec des statistiques fiables au service du développement»

- 01.** Analyse et validation de la méthodologie et canevas de collecte des données du :
  - (i) Ministère de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias ;
  - (ii) Ministère de l'Intérieur, de Développement Communautaire et de la Sécurité Publique ;
- 02.** Analyse et validation du document méthodologique pour la mise en place du référentiel des prix au Burundi
- 03.** Analyse et validation de l'annuaire statistique de 2019 du :
  - (i) Ministère de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias ;
  - (ii) Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre ;
  - (iii) Ministère des Infrastructures, de l'Équipement et des Logements Sociaux ;
  - (iv) Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ;
  - (v) Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique ;
  - (vi) Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage ;
  - (vii) Ministère des Affaires de la Communauté Est-Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture ;
- 04.** Analyse et validation du document de profil socio-économique de la province Makamba de 2019 ;
- 05.** Analyse et validation du rapport sur le Commerce Extérieur de Marchandises au Burundi de 2019 ;
- 06.** Analyse et validation de la Balance des Paiements de 2019 ;
- 07.** Analyse et validation de la synthèse des Comptes de la Nation définitifs 2018 et provisoires 2019 ;
- 08.** Examen de l'état de mise en œuvre du PTASTAT de 2019 ;
- 09.** Echange sur les questions diverses soulevées par les participants ;
- 10.** Adoption du relevé des conclusions et recommandations de la 19<sup>ème</sup> réunion du CTIS.

---

Secrétariat du CTIS

ISTEEBU, Zone Rohero, Quartier INSS, Avenue de l'Aviation, N°06, B.P. 1156 Bujumbura,  
Tél. : (+257) 22 21 67 34 / 22 22 21 49 / 22 22 67 29, 22 21 67 35, FAX : (+257) 22 22 26 35,  
E-Mail : [isteebubdi@gmail.com](mailto:isteebubdi@gmail.com), [isteebu@isteebu.bj](mailto:isteebu@isteebu.bj), Site Web : [www.isteebu.bj](http://www.isteebu.bj), Twitter: @IsteebuB

Devise: «En marche avec des statistiques fiables au service du développement»

**DIX-NEUVIEME REUNION DU COMITE TECHNIQUE DE  
L'INFORMATION STATISTIQUE (CTIS),**

**HOTEL ACCOLADE DE GITEGA, DU 14 AU 19 DECEMBRE 2020**

**ANNEXE 3 : PROGRAMME**

---

**Secrétariat du CTIS**

ISTEEBU, Zone Rohero, Quartier INSS, Avenue de l'Aviation, N°06, B.P. 1156 BUJUMBURA,  
Tél. : (+257) 22 21 67 34 / 22 22 21 49 / 22 22 67 29, 22 21 67 35, FAX : (+257) 22 22 26 35,  
E-Mail : [isteebubdi@gmail.com](mailto:isteebubdi@gmail.com), [isteebu@isteebu.bi](mailto:isteebu@isteebu.bi), Site Web : [www.isteebu.bi](http://www.isteebu.bi), Twitter: [@IsteebuB](https://twitter.com/IsteebuB)

**Devise:** «En marche avec des statistiques fiables au service du développement»

45

**Lundi 14/12/2020**

<b>08h00-08h30</b>	<b>Pause-café</b>
08h30-08h45	Installation et enregistrement des participants
08h45-09h00	Prière
09h00-09h15	Hymnes National et de la statistique
09h15-09h30	Discours d'ouverture
09h30-13h00	Analyse et validation de l'annuaire statistique du Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre de 2019
<b>13h00-14h00</b>	<b>Pause-déjeuner</b>
14h00-17h15	Analyse et validation de l'annuaire des statistiques de l'enseignement supérieur du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique de 2019-2020
<b>17h15-17h30</b>	<b>Pause-café</b>

**Mardi 15/12/2020**

<b>08h00-8h30</b>	<b>Pause-café</b>
08h30-13h00	Analyse et validation de l'annuaire des statistiques scolaires du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique de 2019-2020
<b>13h00-14h00</b>	<b>Pause-déjeuner</b>
14h00-16h00	Analyse et validation de l'annuaire statistique du Ministère des Infrastructures, de l'Équipement et des Logements Sociaux de 2019
16h00-17h15	Analyse et validation de la synthèse des Comptes de la Nation définitifs 2018 et provisoires 2019
<b>17h15-17h30</b>	<b>Pause-café</b>

**Mercredi 16/12/2020**

<b>08h00-8h30</b>	<b>Pause-café</b>
08h30-10h30	Analyse et validation de la méthodologie et canevas de collecte des données du Ministère de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias de 2019
10h30-11h45	Analyse et validation du document méthodologique pour la mise en place du référentiel des prix du Burundi
11h45-13h00	Analyse et validation du rapport sur le Commerce Extérieur de Marchandises au Burundi de 2019
<b>13h00-14h00</b>	<b>Pause-déjeuner</b>
14h00-17h15	Analyse et validation de l'annuaire des statistiques Environnementales du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage de 2019
<b>17h15-17h30</b>	<b>Pause-café</b>

**Jeudi 17/12/2020**

<b>08h00-8h30</b>	<b>Pause-café</b>
08h30-10h00	Analyse et validation de l'annuaire des statistiques scolaires issues des données des rapports des DPEs du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique de 2019-2020
10h00-13h00	Analyse et validation de l'annuaire statistique du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants de 2019
<b>13h00-14h00</b>	<b>Pause-déjeuner</b>
14h00-16h00	Analyse et validation de l'annuaire des statistiques du Ministère de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias de 2019
16h00-17h15	Examen de l'état de mise en œuvre du PTASTAT de 2019
<b>17h15-17h30</b>	<b>Pause-café</b>

**Vendredi 18/12/2020**

<b>08h00-8h30</b>	<b>Pause-café</b>
08h30-12h00	Analyse et validation de la méthodologie et canevas de collecte des données du Ministère de l'Intérieur, de Développement Communautaire et de la Sécurité Publique
12h00-13h00	Analyse et validation de la balance de paiement de 2019
<b>13h00-14h00</b>	<b>Pause-déjeuner</b>
14h00-16h15	Analyse et validation de l'annuaire statistique du Ministère des Affaires de la Communauté Est-Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture de 2019
16h15-17h15	Analyse et validation du document de profil socio-économique de la province Makamba de 2019
<b>17h15-17h30</b>	<b>Pause-café</b>

**Samedi 19/12/2020**

<b>08h00-8h30</b>	<b>Pause-café</b>
08h30-12h00	Adoption du relevé des conclusions et recommandations de la 19ème réunion du CTIS
<b>12h00</b>	<b>Pause-déjeuner</b>

2

**Secrétariat du CTIS**

ISTEEBU, Zone Rohero, Quartier INSS, Avenue de l'Aviation, N°06, B.P. 1156 BUJUMBURA,  
Tél. : (+257) 22 21 67 34 / 22 22 21 49 / 22 22 67 29, 22 21 67 35, FAX : (+257) 22 22 26 35,  
E-Mail : [isteebu@isteebu.bi](mailto:isteebu@isteebu.bi), [isteebu@gmail.com](mailto:isteebu@gmail.com), [isteebu@isteebu.bi](mailto:isteebu@isteebu.bi), Site Web : [www.isteebu.bi](http://www.isteebu.bi), Twitter: @IsteebuB

Devise: «En marche avec des statistiques fiables au service du développement»